

**Acte 2 de l'École Inclusive :
vers un plan social des AESH ?
Tous en grève et en manifestation
chez la Ministre jeudi 25 janvier !**

Via son Acte 2 de l'École inclusive lancé lors de la Conférence Nationale du Handicap du 26 avril 2023, le Président Macron, relayé par ses Ministres successifs, compte modifier profondément le fonctionnement de l'École publique en s'attaquant aux droits des élèves les plus fragiles et aux conditions de travail des personnels.

Malgré la censure par le Conseil Constitutionnel de l'article du projet de loi de finances mettant en place les pôles d'appui à la scolarisation (PAS), le gouvernement entend de nouveau passer en force par décrets pour les imposer.

Précisons que l'Acte 2 de l'École Inclusive s'appuie notamment sur le rapport de l'inspection générale des finances et de l'inspection générale de l'Éducation nationale qui explique que les AESH seraient trop nombreux et que d'autres solutions pourraient exister notamment via des outils informatiques dont l'intelligence artificielle !

Un des axes du Ministère est bien de réduire le recours aux AESH déjà pourtant en nombre bien insuffisant dans les établissements scolaires.

La représentante de la Ministre a même expliqué en groupe de travail que l'objectif des PAS est de prendre en charge les élèves « à besoins éducatifs particuliers » dans le cadre d'un « niveau 1 » basé sur des ressources pédagogiques (accompagnements des personnels, outils informatiques...) et d'éviter que ces élèves « tombent dans le handicap » en limitant la saisine des MDPH et donc l'accompagnement humain par des AESH.

Limitier les reconnaissances MDPH, c'est limiter l'accompagnement humain des élèves et donc limiter le nombre de postes d'AESH ! C'est bien un plan social chez les AESH qui est à redouter !

**Le mépris des ministres successifs est insupportable !
Tous en grève et à Paris le 25 janvier !**

Les AESH déjà extrêmement précaires et maltraités sont donc dans le viseur du gouvernement et de son acte 2 de l'École Inclusive. D'ailleurs aucune mesure en faveur des AESH n'a été annoncée dans les différents discours des ministres Oudéa-Castéra, Attal et du Président Macron.

Ça suffit ce mépris ! Un statut de fonctionnaire et un vrai salaire à temps complet pour 24 h pour tous les AESH !

La grève contre l'inclusion systématique et forcée, la grève pour défendre les AESH, c'est le 25 janvier !

TOUS A PARIS SOUS LES FENETRES DE LA MINISTRE !

Montreuil, le 17 janvier 2024